AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN PERMIS DE DÉMOLITION
NUMÉRO 3000173316

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QU'un permis de démolition a été demandé pour **l'immeuble situé au**

14241, rue de Montigny, Montréal (Québec)
à Pointe-aux-Trembles

Conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA07-30019), le Comité d'étude des demandes de démolition doit étudier la demande. Il est à noter que les séances du Comité sont publiques.

Une séance publique se tiendra au :

Centre Roussin
12125, rue Notre-Dame Est, salle 108
le mardi 27 avril 2010 à compter de 18 h 30

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102
Montréal (Québec)
H1E 1M4
514 868-4316

Donné à Montréal,
ce 6e jour du mois d'avril 2010.

_____
Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat